

Réf: Dossier 283510

Avis de constitution

SOCIETE « AGENCE MAAK »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU-LOT 28-
ILOT 3323, Lot 28, Ilot 3323

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGENCE MAAK »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
ATELIER TEXTILE, COMMUNICATION ET IMPRIMERIE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU-LOT 28-
ILOT 3323, Lot 28, Ilot 3323

Dirigeant(s) Mme AFFOUMON EPSE MISSIBA CAROLE
JOELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00867 du 31/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05325/GTCA/RC/2024 du 31/01/2024

